



PARIS LE 16 OCTOBRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fonctionnement du conseil supérieur de la fonction publique territoriale : Ça ne passe toujours pas

Les organisations syndicales représentatives de la Fonction Publique Territoriale multiplient les demandes de rendez-vous afin de faire valoir leurs légitimes demandes concernant le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale.

Lors de la séance du mercredi 4 octobre, les représentants du personnel ont tendu plusieurs fois une perche à la DGCL afin de rouvrir un dialogue social aujourd'hui complètement fermé. Peine perdue, les appels sont restés lettre morte. Refusant d'être pris en otage par le gouvernement en votant le texte « prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat », et devant le silence opposé à notre demande de rencontre, les OS ont préféré quitter la séance.

Néanmoins, nous espérons pouvoir être entendus par le collège des employeurs territoriaux ainsi que par le Ministre pour la prise en compte des revendications et la défense des intérêts des agents de la Fonction Publique Territoriale.

Nous demandons à pouvoir participer en amont lors de réunions paritaires qui vont bientôt se tenir sur le chantier APR par exemple. Le ministère ne peut se contenter d'organiser des bilatérales avec les employeurs territoriaux sans nous recevoir également en amont à propos de textes qui vont avoir un impact sur la carrière des agents territoriaux.

Concernant la prime de pouvoir d'achat, bien des solutions auraient pu être envisagées -voire au moins proposées- mais le rôle et la place des syndicats restent limités à de la figuration : nous ne l'acceptons pas.

Nous avons déjà démontré par le passé notre capacité à engager des débats de qualité et à faire des propositions constructives pour les agent-es et pour le service public territorial.

C'est pourquoi les organisations syndicales représentatives au CSFPT ont décidé de ne pas participer aux formations spécialisées et à la formation plénière initialement prévue le 18 octobre prochain et **attendent des réponses à leurs demandes de rendez-vous** auprès de la Directrice Générale des Collectivités Locales et auprès du Ministre de la Transformation de la Fonction publique. Un courrier a également été envoyé au Président du CSFPT, M. Philippe LAURENT afin d'être reçu en intersyndicale.

CONTACTS

Pour la CGT, MARTINEZ Damien 01 55 82 88 35/06 50 31 42 51

Pour la CFDT, MENNELLA Marie 06 33 35 47 68

Pour FO, Laurent MATEU 07 85 82 57 56

Pour l'UNSA, Frédérique ONZIA 07 52 60 78 18

Pour la FAFPT, Sébastien JANSEM 06 09 96 38 81

Pour FSU, Didier BOURGOIN 06 80 32 33 27